

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 4

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg, Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. R. Chassot, Musée pédagogique, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *Echos de la presse. — L'interprétation euristique d'une poésie (suite et fin.) — Bilan géographique de 1905 (suite.) — Leçons préparées de langue maternelle. — Historique de l'école de Villarimboud (suite). — Une leçon de chant. — Conférences régionales dans le 1^{er} arrondissement. — Conférence régionale du cercle de Vaulruz. — Bibliographies. — Chronique scolaire.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

De M. Jean Barès, directeur du *Réformiste* :

« Comme je le dis et redis chaque jour, « simplifier l'orthographe, c'est donné des ailes à la pensée. »

En effet, avec la capricieuse orthographe dont nous gémissons chaque jour davantage, l'écrivain doit à chaque instant interrompre l'émission de ses idées pour consulter la sybille, c'est-à-dire le fameux dictionnaire contenant les formules aussi obscures que dogmatiques de la graphie imposée à tout Français, sous peine de se voir exclu de toute fonction publique et de tout commerce avec des gens instruits.

Tantôt, c'est pour savoir s'il faut écrire *cantonnier*, *résonner*, *honneur*, et *tonner* par un *n* comme *cantonal*, *résonance*, *honorer*, et *détoner*; s'il faut écrire : je *cache* et *grelotte*, *sotte* et *pâlotte* par un *t*, comme *j'achète*, *dorloter*, *dévôte* et *idiot*; si *trappe*, *échapper* et *appauvrir* se contentent d'un *p* comme *attraper*, *chape* et *apaiser*; si *néphrétique* et *philosophe* peuvent s'écrire par *f* comme *frénétique* et *filosofe*; si on peut écrire *souffler* et *siffler* avec un *f* comme on peut écrire *boursouffler* et *persifler*; si on peut écrire *bien-aimé* comme *bienheureux*; *essentiel* et *confidentiel* par un *c* comme *sentencieux* et *artificiel*; *hasard*, *caserne*, *garnison* et *bisaille* par *s* comme *bazar*, *luzerne*, *horizon* et *bizarre*; *géôle* et *gestion* par un *j* comme *enjôlé*, et *jeton*, etc., etc.

Or, lorsqu'on a sondé et éclairci un de ces mystères, on a presque toujours oublié ce qu'on voulait écrire. Il faut donc lire ce qu'on a écrit pour reprendre possession du sujet traité, avant de pouvoir de nouveau exprimer les idées chassées de l'esprit par la recherche imposée par les caprices de l'orthographe académique.

Voilà ce qui arrive tous les jours et pendant l'existence entière à ceux qui écrivent en français.

J'ai donc eu raison de dire que « simplifier l'orthographe, c'est donner des ailes à la pensée » et j'aurais pu ajouter que ce serait produire une économie de temps représentant en moyenne le dixième de la vie de l'homme. »

* * *

Du *Journal des Débats*, à propos de l'écriture droite :

Pourquoi écrivons-nous penché? Parce que nos professeurs d'écriture nous en ont fait une règle. Mais l'enfant, quand il commence à griffonner, trace ses premiers bâtons suivant une verticale, que son inexpérience rend d'ailleurs fort approximative. Nos aïeux agissaient de même. La plupart des écritures du dix-huitième siècle sont droites. C'est l'introduction de la plume métallique qui a mis à la mode l'écriture penchée, dite « écriture anglaise », bien que les Anglais et les Américains y aient à peu près renoncé, au moins dans leur enseignement, comme on pouvait s'en rendre compte à l'Exposition en parcourant leurs cahiers scolaires. L'écriture penchée est donc une mode relativement récente, et une mode qui tend à tomber en discrédit chez les peuples pratiques par excellence. Chez nous aussi, on devrait bien y renoncer. Les hygiénistes sont tous hostiles à l'écriture penchée. Elle exige de l'enfant, une position anormale. Des photographies instantanées permettent de s'en rendre compte. Vu de dos l'enfant qui écrit penchée a la

colonne vertébrale courbée en avant et déviée vers la gauche, les deux épaules sont à une hauteur différente, la tête s'incline vers le papier. Le même, écrivant droit, présente une attitude naturelle : le corps et les jambes se tiennent d'aplomb, la tête dégagée, les yeux à bonne distance de la table. C'est la formule même de George Sand : « Ecriture droite, papier droit, corps droit. » Les hygiénistes ont converti beaucoup de pédagogues, mais la routine est plus forte que leur commune bonne volonté.

A la suite d'une communication faite à l'Académie de Médecine par le docteur Javal, un arrêté ministériel il y a quelques années « autorisa l'emploi de l'écriture droite dans toutes les épreuves des examens de l'enseignement primaire ». Cet arrêté n'a guère eu de sanction. Et le résultat c'est que la myopie et la déviation de la colonne vertébrale ne font que croître et s'accentuer. Il y a peu de myopes de naissance, mais à quatorze ans on en trouve un tiers parmi les écoliers des deux sexes. Pourquoi le sont-ils devenus ? Ils le sont devenus à l'école. Et les progrès de cette infirmité suivent ceux de l'enseignement. Toutes les enquêtes concordent sur ce point : 7 ou 8 % de myopes à l'école primaire, 25 % au lycée, 60 % dans les Facultés. C'est encore pis pour la déviation de la colonne vertébrale : dans une promotion de normaliennes, les docteur Dujardin-Beaumetz a trouvé 17 cas sur 20, dans une autre 19 sur 20, dans une troisième 20 sur 20. Le sexe fort n'est guère plus favorisé : en Suisse, sur 709 écoliers examinés, 640 présentaient une épaule plus haute que l'autre. Telles sont les belles générations que nous donne et prépare l'écriture penchée.

Pourquoi la garde-t-on ? La routine l'abrite derrière de médiocres raisons. Les commerçants, dit-on, l'exigent de leurs employés. La « Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant » a voulu en avoir le cœur net. Elle a consulté sur ce détail les grands magasins et les principaux établissements financiers. Tout ont déclaré qu'ils n'exigeaient rien du tout et qu'ils n'avaient pas de préférence. Les banques ont même fait observer que l'usage de la machine à écrire, qui écrit droit, se généralise et est plutôt de nature à recommander l'écriture droite. La réforme a donc simplement à lutter contre la force d'inertie. Un comité d'initiative, qui comprend M. Buisson, M. Lavis, le docteur Javal, et un directeur d'école primaire très convaincu, M. Robquin, s'est constitué à cet effet. *Le Manuel général de l'Instruction publique* (Hachette) reçoit les adhésions, d'ailleurs gratuites, à une « Ligue pour l'écriture droite », qui demande au ministre de l'instruction publique de provoquer sur ce sujet une délibération officielle de l'Académie de Médecine, qui prie les grandes administrations de donner

les préférences à l'écriture droite, et qui cherche à émouvoir l'opinion en faveur d'une réforme qui intéresse au plus haut degré la santé et la bonne conformation des jeunes générations.



L'INTERPRÉTATION EURISTIQUE D'UNE POÉSIE

*Leçon d'épreuve à l'école d'application
du Séminaire pédagogique de l'Université d'Iéna.*

(Suite et fin.)



III

J'aurais voulu pouvoir décrire la seconde partie de la leçon d'épreuve, la critique, dans tout son ordinaire appareil. Elle a lieu, régulièrement, le jeudi soir, dans la grande salle de l'hôtel *zur Sonne*. A 8 1/2 h., la séance s'ouvre, sous la présidence de M. Rein. Le protocole de la séance précédente est lu ; les diverses communications concernant le séminaire pédagogique sont portées à la connaissance des membres tant actifs que passifs ; l'appel nominal est fait. Le maître qui a donné la leçon d'épreuve le mardi matin se lève et justifie son plan, sa méthode, ses procédés. Un rapporteur désigné d'avance se lève à son tour et lit une critique bien soignée, systématique, fouillée, de la leçon. Il en dit du bien quelquefois ; il en dit le plus souvent du mal, c'est dans son rôle. Et l'on discute. Sous la clarté blanche des lampes à incandescence, le long des tables en fer à cheval, messieurs les pédagogues émettent de longs raisonnements, arrosés de temps à autre d'une lampée de bière blonde. Le jeune maître défend ses idées et leur application à corps et à cri. Les hauts principes sont invoqués. On en appelle au grand Herbart, — le maître. On sort bien quelquefois du sujet. Maint philosophe s'évade de la salle enfumée pour s'enlever d'un envol majestueux dans le ciel de la métaphysique. Tel autre, anarchiste dangereux, essaye de violer l'intangibilité des lois admises et de secouer l'autorité des systèmes traditionnels.

Hélas, un fâcheux contretemps a fait que la séance ne s'est tenue, le jeudi soir, que dans une vulgaire salle de cours de l'Université. Aucun rapporteur n'avait été chargé du rôle d'avocat du diable. Il semble que ces circonstances ont nui à la verve critique des auditeurs. M. J. a d'abord présenté la justification théorique de sa leçon. Je n'en citerai que les parties saillantes. Il a choisi un morceau contemporain afin de rajeunir un peu et de varier les leçons de langue maternelle. Le morceau a été préparé non par une analyse méthodique, grammaticale du texte, mais par une introduction synthétique, intuitive, qui, du contenu monte vers le texte. Quant à la lecture de la poésie, M. J. remarque de bonne grâce qu'elle a été trop rapide, trop bruyante, pas assez nuancée. M. J. s'est emporté lui-même dans l'entraînement d'une leçon très vivement menée. Et